



La lettre d'information du Comité Régional ULM Nouvelle-Aquitaine
n°11.

Novembre 2020

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous
Entre confinement et caprices MTO cela fera pratiquement cinq mois d'interruption d'activité pour 2020 .
Cette situation fragilise nos structures associations comme les OBL Rien pour le moment permet de dire quand la reprise aura lieu .La fédération avec ses partenaires du CNFAS plaide pour une reprise rapide mais silence radio de la DGAC pour l'instant.
Si rien ne remplace le désir de voler le comité régional se doit d'aider par ses actions à passer cette période difficile pour chacune et chacun d'entre nous.
Ces difficultés doivent renforcer notre volonté d'améliorer notre fonctionnement et notre organisation ;
Gémissons nous savons faire , espérons c'est essentiel mais surtout agissons .
A très vite en l'air .

Philippe Archambaud Président
Comite Régional ULM Nouvelle-Aquitaine

Bonne nouvelle

Réponse de la DGAC sur la délivrance des Brevets

Depuis le 14 Aout 2020

Un instructeur peut délivrer une attestation de vol provisoire à un élève pour lequel il a délivré un brevet ou l'empart passager . Cette attestation permet au nouveau pilote de continuer à voler le temps qu'il reçoive son Brevet officiel . Attestation valable 3 mois .

Lien document DGAC

Lien Attestation

Agenda des Manifestations 2020

organisées par le CR ULM NA

Sécurité des Vols :

Journées Rassemblements Crulmna

Du 7 au 15 Novembre : ANNULE et reporté du 15 au 24 mai 2021

- Salon Village des sports à Bordeaux Lac ,
Des entrées gratuites sont à retirer auprès du bureau du CR ULM NA
(crulmna@gmail.com)

Lien d'inscription

INFO : CONFINEMENT -

Communiqué CNFAS

Lien CNFAS

Communiqué FFPLUM / DGAC

Lien d'info

Journées Rassemblements Organisées par les Clubs:

Cet Espace vous est réservé n'hésitez pas à l'utiliser -
Contact : crulmna@gmail.com .

VOL RETRO :

Organise un Voyage en Espagne 15 et 16 Mai 2021

VOYAGE A IGUALADA
PROVINCE DE BARCELONE (ESPAGNE)
15 ET 16 MAI 2021

AEROSPORT
Feria IGUALADA-ODENA

Contact Alain Roy : « volretro@gmail.com » / 07 80 30 29 51
ou forum ULM/LSA/VLA
« voyage en Espagne les 15 et 16 mai pour Igualada 2021 »

Lien Inscription

Dirigeant :

Vous êtes dirigeant, pensez à mettre à jour les infos de votre structure sur [l'espace dirigeant](#) du site fédéral et en particulier l'adresse de correspondance. (des courriers nous reviennent pour adresse inconnue) Vous pouvez également charger des documents comme vos PV d'assemblée générale, copie de vos statuts etc...)

Déclaration AERAL

Dirigeants de structures, pensez à effectuer votre déclaration d'activité 2019.
[Formulaire AERAL \(Acquisition et Exploitation des Rapports d'Activité de l'aviation Légère\).](#)

Pilotes :

Pensez à mettre à jour votre espace Licencié .

[Espace licencié](#)

Instructeurs :

Pensez à mettre à jour votre espace licence et les terrains où vous exercez .

[Espace licencié](#)

SUBVENTION RADIO 8.33

Rappel vous avez jusqu'au 30 décembre 2020 pour faire votre dossier
de subvention changement radio 8.33

Lien Document

Opération Passeport Jeunes

A partir du 1^{er} Juin 2020, le Pôle Jeunes pilotes lance l'opération Passeport Jeunes ! Pour découvrir l'ULM, si tu as moins de 25 ans, nous t'aidons à financer ton premier vol d'initiation, ou vol de découverte.

Cette opération a pour objectif d'aider les jeunes à découvrir le monde de l'ULM en finançant par exemple un premier vol d'initiation, ou un vol de découverte sur une nouvelle classe d'ULM.

La valeur d'un passeport est de 150 €, sous forme de 3 bons de 50 € qu'il est possible d'utiliser séparément.

Pour cette première année, chaque région à une enveloppe de 5 Passports. La sélection des candidats est effectuée par un binôme constitué d'un membre du Comité régional concerné et d'un membre du pôle jeunes.

Les conditions pour effectuer une demande

Les conditions pour obtenir un passeport sont les suivantes : être âgé de moins de 25 ans et être licencié à la fédération pour la saison en cours (élève ou pilote). Un jeune ne peut obtenir qu'un seul passeport et ne peut effectuer qu'une seule demande par an ; il est possible de ne tenter la chance l'année suivante si la demande a été refusée.

Comment effectuer ma demande de passeport ?

Pour effectuer la demande de passeport jeunes, il faut se rendre sur ton espace licencié ([https://www.ulm-na.fr](#)) et aller dans l'onglet **Dépense/Financer** > **Passeport Jeunes**.

Il se sera demandé d'exprimer ta motivation. Tu peux suivre l'état de ta demande en temps réel via cet espace (en cours de traitement, validé ou refusé).

Comment utiliser mon passeport ?

En plus de la réponse sur ton espace licencié, tu recevras un courrier postal confirmant l'acceptation ou le refus de ta demande.

Si celle-ci est positive, ton Passeport sera envoyé dans ce même courrier sous forme de bons. Tu peux utiliser ces bons dans une même structure ou les diviser selon tes souhaits. Attention : un Passeport est valable un an.

Pour info, 1 300 structures sont réparties sur le territoire. Ces structures affiliées à la fédération sont classées par département, elles t'accueilleront pour partager la passion du vol en ULM.

Retrouve les dans la rubrique **Débuter** > **onglet Où voler ?**

Après le vol

À toi de remplir la partie « titulaire du passeport », et de donner le(s) bon(s) à ton club / la structure, pour qu'il remplisse leur partie et l'envoient à la fédération pour remboursement.

Les vols ont reporté, allons à nouveau notre passion, mais surtout restons prudents !

Vous êtes jeunes et vous rêvez de voler ?
<https://www.ulm-na.fr/>
01 82 23 56 56

Lien

TOUTES Les Manifestations sont à retrouver sur le site du Comité régional ULM Nouvelle-Aquitaine

<https://www.ulm-nouvelle-aquitaine.ffplum.fr>



Des mise à jours importantes sur le site du SIA :
Une amélioration importante avec le PIB qui vous permet de rapatrier en un seul clic tous les notam (avec aussi les notam FIR) même si vous ne faites que des tours de piste .

GUIDE de Consultations des NOTAM



La Souscription de la Licence 2020

Lien Licence



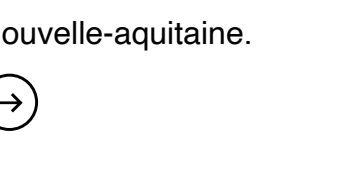
L'action **REV** est mise en sommeil du 15 Octobre 2020 à Fin janvier 2021
BON VOL
Pour 2021
le CR ULM NA subventionne les vols à la hauteur de **20€** en complément de la fédération **60€**

Lien document crulmna



Information Réglementation aérienne
- lire un Notam
-Information Aeroweb
-Information Sécurité des Vols
- Information new phraséologie (2018)
Préparer sa Nav en France et à l'Etranger
-Nouvelle symbolisation carte 500.000

Lien document crulmna



Lien Site CR ULM NA

